

TARIFS

au 1^{er} janvier 2018

CONDITIONS ET TARIFS

Des prestations financières
applicables aux particuliers

Retrouvez ces tarifs
sur labanquepostale.fr

ou **3639** Service 0,15 € / min
+ prix appel.



BANQUE ET CITOYENNE

Pour plus de transparence et pour permettre aux clients de comparer les tarifs des banques, les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité consultatif du secteur financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur Internet un extrait standard de leurs tarifs.

Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet) **Gratuit** ⁽¹⁾
- Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS **0,25 € par alerte reçue**⁽²⁾
- Cotisation carte de paiement internationale⁽³⁾ à débit immédiat ... **40,00 € par an**
- Cotisation carte de paiement internationale⁽³⁾ à débit différé **44,50 € par an**
- Cotisation carte de paiement à autorisation systématique **29,50 € par an**
- Frais par retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets d'une autre banque (cas d'un retrait dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)⁽⁴⁾ **0,65 € par retrait**⁽⁵⁾
(à partir du 4^e retrait par mois)
- Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)
En bureau de poste/Centre Financier **3,30 € par virement**
Par Internet **Gratuit**
- Paiement d'un prélèvement SEPA
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement **Gratuit**
Frais par paiement d'un prélèvement **Gratuit**
- Commission d'intervention **6,90 € par opération**
(avec un plafond de 20,70 € par jour et 75,90 € par mois)
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement **24,00 € par an**
- Frais de tenue de compte **1,00 € par mois**
(soit 12,00 € par an)

(1) Seuls les coûts de connexion sont à la charge du client. (2) Alerte reçue par SMS, par E-mail ou par message vocal. Tarif soumis à TVA. 0,23 €/message pour la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion (TVA à 8,5 %) et 0,21 €/message pour la Guyane, Mayotte et les Collectivités d'outre-mer (TVA à 0 %). (3) Cartes Visa Classic ou MasterCard. (4) Et en Franc Pacifique. (5) Gratuit pour les Cartes Visa Infinite, Visa Platinum, Visa Premier et la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Regliss.

Le montant annuel des frais et commissions de toutes natures prélevés sur les comptes inactifs est plafonné à 30,00 € conformément à la réglementation en vigueur.

Certains tarifs sont soumis à la TVA au taux de 20,00 % (taux en vigueur au 1^{er} janvier 2018 en France métropolitaine), le montant de la TVA est inclus dans le prix annoncé.
Certains services sont susceptibles de ne plus être commercialisés.
Document élaboré selon les conditions en vigueur à la date d'impression et sous réserve des évolutions réglementaires.

Sommaire

| | |
|---|------|
| EXTRAIT STANDARD DES TARIFS | p.2 |
| OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE | p.4 |
| • Ouverture, transformation, clôture | |
| • Relevés de compte | |
| • Tenue de compte | |
| • Services en bureau de poste | |
| BANQUE À DISTANCE | p.5 |
| VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT | p.6 |
| • Cartes | |
| • Virements | |
| • Prélèvements | |
| • Chèques | |
| OFFRES GROUPEES DE SERVICES | p.10 |
| • Formule de Compte | |
| • Comptes Adispo, Bagoo et Adésio | |
| • Formule de Compte Simplicité | |
| • Service Bancaire de Base | |
| IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS | p.13 |
| • Commission d'intervention | |
| • Opérations particulières | |
| • Incidents de paiement | |
| DÉCOUVERT ET CRÉDITS | p.15 |
| • Facilités de caisse et/ou découvert | |
| • Crédits à la consommation | |
| • Crédit immobilier | |
| ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS | p.17 |
| • Épargne bancaire | |
| • Placements financiers | |
| ASSURANCES ET PRÉVOYANCE | p.20 |
| SUCCESSION | p.20 |
| TRANSFERTS D'ARGENT | p.21 |
| DIVERS | p.22 |
| RÉSOUTRE UN LITIGE | p.23 |

4 Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

| | |
|---|---------|
| Ouverture..... | Gratuit |
| Service d'Accueil Plus | Gratuit |
| Service Bancaire de Base ⁽¹⁾ | Gratuit |
| Modification de l'intitulé d'un compte..... | Gratuit |
| Liste des opérations automatiques et récurrentes ⁽²⁾ | Gratuit |
| Clôture de compte..... | Gratuit |
| Frais de dépôt des avoirs inactifs ou prescrits ⁽³⁾ | 30,00 € |

(1) Pour les comptes ouverts sur injonction de la Banque de France, conformément à l'article L. 312-1 du Code monétaire et financier. (2) À la demande du client lors de la clôture du compte. (3) Montant maximum prélevé par compte.

À savoir

Dans le cadre de votre ouverture de compte, facilitez vos démarches de changement de domiciliation bancaire avec le Service d'Accueil Plus : vos opérations récurrentes (virements récurrents reçus et prélèvements reçus) sont automatiquement transférées sur votre nouveau compte.

Relevés de compte

| | |
|--|--|
| Relevés mensuels | Gratuit |
| Relevés en ligne | Gratuit |
| Relevés mensuels en braille | Gratuit |
| Récapitulatif annuel des frais | Gratuit |
| Relevés mensuels thématiques | 1,00 €/trimestre |
| Relevés fréquents (décadaires, hebdomadaires, quotidiens)..... | 1,00 €/mois |
| + frais par relevé..... | 0,80 €* * Un relevé gratuit par mois. |

À savoir

Consultez et téléchargez vos relevés en ligne, directement depuis votre Espace Client Internet, en remplacement de l'envoi par courrier. Ces e-relevés sont gratuits et resteront accessibles en ligne pendant 10 ans.

Tenue de compte

| | |
|---|-------------|
| Frais de tenue de compte ⁽¹⁾ | 1,00 €/mois |
| Frais de tenue de compte sans mouvement ⁽²⁾ ou inactif | 25,00 €/an |
| Association de comptes ⁽³⁾ | 14,00 € |

(1) Perception trimestrielle à terme échu. (2) Pour les comptes sans mouvement depuis plus de 12 mois. (3) À l'exception des comptes ouverts aux mineurs.

Services en bureau de poste

| | |
|---|---------|
| Communication du solde du compte au guichet..... | Gratuit |
| Versements d'espèces sur votre propre compte..... | Gratuit |
| Retraits d'espèces en bureau sans émission de chèque..... | Gratuit |



Téléphone

- 3639, pour joindre l'ensemble des services de la banque (service 0,15 €/min + prix d'un appel)⁽¹⁾.
- Pour consulter vos comptes et contrats 24h/24 : 09 69 39 36 39 (appel non surtaxé).
- Prise de rendez-vous avec un conseiller en bureau de poste : 09 69 39 00 01 (appel non surtaxé).
- Ligne directe de votre conseiller en bureau de poste : prix d'un appel.
- Oppositions sur vos cartes et chèquiers : 09 69 39 99 98 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 12h) ou au 3639 (service 0,15 €/min + prix d'un appel)⁽¹⁾ 24h/24 et 7j/7.

⁽¹⁾ Pour accéder à ces services depuis l'étranger, composez le +33 1 45 45 36 39 (coût d'une communication internationale pour la France).



Abonnement à des services de banque à distance (Internet) : labanquepostale.fr

Abonnement gratuit, seuls les coûts de connexion (selon fournisseur d'accès) sont à la charge du client.



Messagerie sécurisée

Accessible depuis votre Espace Client Internet, la messagerie sécurisée vous permet d'adresser à La Banque Postale par e-mail vos demandes de réalisation de certaines opérations, d'informations personnalisées, de documents ou de rendez-vous.



Frais d'utilisation des services de banque à distance (téléphone mobile) Site mobile et application "La Banque Postale"

Connectez-vous, avec votre mobile, sur labanquepostale.mobi⁽¹⁾ ou téléchargez⁽²⁾ l'application "La Banque Postale" et accédez à des services de virements, d'édition de RIB, mais aussi à la géolocalisation des bureaux de poste.

⁽¹⁾ Coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou selon l'opérateur de téléphonie mobile. ⁽²⁾ Seuls les coûts de connexion et communication sont à la charge du client.



Service d'Alertes Multimédia

Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS⁽¹⁾ 0,25 €/alerte reçue⁽²⁾
- avec Formule de Compte, Compte Adispo..... 3 premières alertes par mois gratuites
- avec Compte Bagoo..... 2 premières alertes par mois gratuites

⁽¹⁾ Dans la limite de 15 alertes/compte/mois. ⁽²⁾ SMS, E-mail ou message vocal.

La Banque Postale Chez Soi

Avec La Banque Postale Chez Soi, vous disposez d'une relation 100 % à distance avec votre équipe de conseillers.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur labanquepostale.fr⁽¹⁾.

À savoir





Suivez vos comptes par Internet, Internet mobile et téléphone grâce à vos **codes personnels**. Compatibles avec tous les canaux, ils sont composés :

- d'un identifiant (10 chiffres) indiqué sur vos relevés de compte,
- d'un mot de passe (6 chiffres), transmis suite à l'ouverture de votre compte à réinitialiser lors de votre première connexion sur labanquepostale.fr⁽¹⁾, au 3639⁽²⁾ et sur labanquepostale.mobi⁽³⁾. Si vous n'en disposez pas, vous pouvez demander la réédition du mot de passe auprès de votre conseiller ou au 3639⁽²⁾.

⁽¹⁾ Coût de connexion selon le fournisseur d'accès. ⁽²⁾ Service 0,15€/min + prix d'un appel. ⁽³⁾ Coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou selon l'opérateur de téléphonie mobile.

Cartes de paiement et de retrait sur CCP

Cotisation par an

| | Débit immédiat | Débit différé |
|--|----------------|---------------|
| Cotisation Carte Visa Infinite  | 320,00 € | 320,00 € |
| Cotisation Carte Visa Platinum  | 190,00 € | 190,00 € |
| Cotisation Carte Visa Premier  | | |
| - la première année ⁽¹⁾ | 75,00 € | 75,00 € |
| - les années suivantes | 127,00 € | 127,00 € |
| Cotisation Carte Visa Classic ⁽²⁾  | 40,00 € | 44,50 € |
| Cotisation Carte Réalys | 29,50 € | — |
| Cotisation Carte Bleue Nationale ⁽³⁾ | 40,00 € | 44,50 € |
| Cotisation Carte 24 Plus (interbancaire) ⁽³⁾ | 30,00 € | — |
| Cotisation Carte 24/24 (carte interne) | Gratuit | — |

(1) Valable à la première souscription ou pour une montée en gamme, une fois par client et par compte.

(2) Ou Carte MasterCard, accessible sur demande expresse du client. (3) La souscription n'est plus possible depuis le 01/07/2007.

 Paiement Sans Contact disponible (hors Carte Mastercard).

À savoir

La 2^e carte* sur un même compte (sauf Carte Visa Infinite) bénéficie d'une réduction de 50 % sur la cotisation annuelle de la carte la moins chère.

* La délivrance des moyens de paiement est soumise à acceptation du dossier par La Banque Postale.

Programmes et Services

Cotisation par an

| | |
|--|----------------|
| Programme Cartes Caritatives ⁽¹⁾ | 2,00 € |
| Programme Western Union ⁽²⁾ | Gratuit |
| Service e-Carte Bleue | 13,00 € |
| Sur Carte Visa Platinum et Carte Visa Infinite | Gratuit |
| Service Option Crédit ⁽³⁾ | Gratuit |
| Paylib en ligne ⁽⁴⁾ | Gratuit |
| Paylib sans contact ⁽⁴⁾ | Gratuit |
| Talk to pay ⁽⁴⁾ | 10,00 € |

(1) Contribution annuelle non remboursable. Ne donne pas droit à un reçu fiscal. Le programme Cartes Caritatives n'est pas compatible avec le Service Option Crédit. Le programme Unicef est accessible aux Cartes Visa Premier ou MasterCard, le programme Solidarité Sida est accessible aux Cartes Visa Classic. (2) Le programme de fidélité My WU de Western Union est accessible aux Cartes Visa Classic et Réalys. Il n'est pas compatible avec les programmes Cartes Caritatives. (3) L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Classic associée au programme Western Union, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Financement. (4) Service optionnel du Portefeuille Mes Paiements.

À savoir



Découvrez les services du Portefeuille Mes Paiements*, la solution gratuite qui regroupe des services pratiques et adaptés à vos usages, pour régler vos achats sur internet ou en magasin de façon simple et sécurisée.

* Sous réserve du bon respect des conditions d'éligibilité au Portefeuille Mes Paiements et après acceptation du dossier par La Banque Postale.

Cartes bancaires prépayées

| | |
|--|------------|
| Cotisation Carte Prépayée de La Banque Postale .. | 19,00 €/an |
| Cotisation Carte Repliss (12 à 17 ans) ⁽¹⁾ | 12,50 €/an |
| Cotisation Carte Protectys ⁽²⁾ | 40,00 €/an |
| Carte Cadeau ⁽³⁾ | 12,00 € |

(1) Cotisation à la charge du souscripteur. (2) Carte bancaire prépayée internationale destinée à des personnes placées sous un régime de protection légale. Voir conditions sur labanquepostale.fr/prepaye (coût de connexion selon le fournisseur d'accès). (3) Cette carte n'est plus commercialisée. Frais de souscription, hors chargement de la carte sur labanquepostale.fr/prepaye (coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

À savoir

La Banque Postale vous propose de télécharger gratuitement l'application mobile de gestion des cartes prépayées, une solution simple et sécurisée qui vous permet de gérer votre carte prépayée partout et à tout moment depuis votre smartphone*.

* Seuls les coûts de communication et de connexion sont à la charge du client. L'accès et l'utilisation de l'application "Prépayé" nécessitent un accès réseau.

Autres prestations liées aux cartes

| | |
|--|----------------|
| Envoi des cartes | Gratuit |
| Renouvellement anticipé ⁽¹⁾ | 13,50 € |
| Rédition du code confidentiel ⁽¹⁾⁽²⁾ | 5,90 € |
| Frais pour opposition sur carte | Gratuit |
| Changement de visuel ⁽³⁾ | 12,00 € |
| Remboursement du reliquat des cartes prépayées ⁽⁴⁾ ... | 2,00 € |
| Frais de gestion après échéance des cartes bancaires prépayées ⁽⁵⁾ | 1,00 €/mois |

(1) Gratuit pour les Cartes Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite. (2) Ce tarif est aussi appliqué pour la réédition des identifiants et mots de passe e- Carte Bleue et cartes bancaires prépayées. (3) Disponible pour la Carte Repliss et la Carte Prépayée de La Banque Postale. (4) Gratuit pour la Carte Protectys. (5) Perçus à partir du 7^e mois après échéance de la carte.

Paiements par carte bancaire (la carte est émise par la banque)⁽¹⁾

| | |
|---|----------------|
| En France et à l'étranger, en euros ⁽²⁾ | Gratuit |
| À l'étranger en monnaie autre que l'euro ⁽³⁾ | |
| Commission variable : en % du montant | 2,30 % |
| Minimum de perception..... | 1,00 € |

(1) Y compris les cartes bancaires prépayées et le Paiement Mobile Sans Contact. (2) Et en Franc Pacifique. (3) Opération de change effectuée au cours appliqué par Visa ou MasterCard le jour du traitement de la transaction et pouvant donner lieu à la perception de frais de change, directement facturés au client.

Retraits d'espèces

Retrait d'espèces en agence des autres banques (Cash Advance)

| | |
|-----------------------------------|---------------------|
| En euros | 6,00 € |
| En monnaie autre que l'euro | 6,00 € |
| | + 2,30 % du montant |

Retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur
Automatique de Billets de La Banque Postale
en euros

Gratuit

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur
Automatique de Billets d'une autre banque
en euros⁽¹⁾

0,65 €/retrait⁽²⁾
(à partir du 4^e retrait par mois)

Frais par retrait d'espèces à un Distributeur
Automatique de Billets d'une autre banque
en monnaie autre que l'euro

| | |
|---|--------|
| Commission par opération | 3,30 € |
| + Commission variable : en % du montant | 2,30 % |

(1) Et en Franc Pacifique. (2) Gratuit pour les Cartes Visa Premier, Visa Platinum, Visa Infinite et la Carte Protectys. Application à partir du premier retrait pour la Carte Prépayée de La Banque Postale et la Carte Repliss.

À savoir

Nous vous invitons à privilégier, dans la mesure du possible, **les distributeurs de La Banque Postale** pour éviter des frais pouvant être occasionnés par des retraits d'espèces sur les distributeurs des autres banques.

Virements SEPA⁽¹⁾ en euros

Émission d'un virement SEPA

Frais par virement occasionnel émis

| | | |
|---|-------------------------|-------------------------------------|
| Entre comptes tenus à La Banque Postale..... | Internet ⁽²⁾ | Bureau de poste Centre Financier |
| Vers un compte tenu dans une autre banque/ un autre établissement..... | Gratuit | Gratuit |
| | Gratuit | 3,30 € |

Frais de mise en place d'un virement permanent....

Gratuit : Gratuit

Frais par virement permanent émis

| | | |
|--|---------|---------|
| Entre comptes tenus à La Banque Postale..... | Gratuit | Gratuit |
| Vers un compte tenu dans une autre banque/ un autre établissement | Gratuit | 0,98 € |

(1) L'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros) au 01/01/2018 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin et la Suisse. (2) Dans la limite des plafonds autorisés.

Virements non SEPA⁽¹⁾

La Banque destinataire/émettrice ou correspondante dans le transfert des fonds peut vous imputer ses éventuels frais en complément des frais ci-dessous.

| | | |
|--|------------------------------|-------------------------------------|
| Réception d'un virement non SEPA | 13,50 € | Bureau de poste Centre Financier |
| Émission d'un virement non SEPA | Internet ⁽²⁾ | |
| Frais par virement occasionnel émis : en % du montant | 0,10 % | 0,10 % |
| Minimum | 9,90 € | 15,50 € |
| Maximum | 70,00 € | 70,00 € |
| Frais de mise en place d'un virement permanent ⁽³⁾ .. | - | Gratuit |
| Frais par virement permanent émis ⁽³⁾ | - | 8,50 € |
| Commission de change | 10,00 € | |
| Option : frais de correspondant à la charge de l'émetteur | Tarif spécifique par pays | |
| Autres services | | |
| Frais de rejet | Selon tarif banque étrangère | |
| Avis d'exécution | 5,90 € | |

(1) Virements hors de l'Espace SEPA ou virements en devises dans l'Espace SEPA (Single Euro Payments Area ou Espace Unique de Paiements en Euros). L'Espace SEPA au 01/01/2018 couvre les États membres de l'Union Européenne auxquels s'ajoutent l'Islande, le Liechtenstein, Monaco, la Norvège, Saint-Marin et la Suisse. (2) Dans la limite des plafonds autorisés. (3) Virement permanent émis d'un même montant, d'une même fréquence.

Prélèvements SEPA

Paiement d'un prélèvement SEPA

| | |
|---|---------|
| Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement | Gratuit |
| Frais par paiement d'un prélèvement | Gratuit |
| Frais pour opposition sur prélèvement ⁽¹⁾ | Gratuit |
| Frais pour révocation sur prélèvement | Gratuit |
| Frais pour liste noire sur prélèvement ⁽²⁾ | 12,80 € |
| Frais pour liste blanche sur prélèvement ⁽²⁾⁽³⁾ | 12,80 € |
| Frais pour filtre sur prélèvement (montant, périodicité ou les deux) ⁽⁴⁾ | 12,80 € |

(1) L'opposition a une durée de 3 mois maximum à compter de sa date d'émission. (2) Par créancier ajouté. (3) Perception de frais plafonnée à 2 créanciers ajoutés par mois. (4) Par ajout/modification de filtre.

Chèques

| | |
|---|---------|
| Paiement d'un chèque | Gratuit |
| Frais d'envoi de chéquier | Gratuit |
| Renouvellement de chéquier | Gratuit |
| Paiement d'un chèque compensable en France ⁽¹⁾ | Gratuit |
| Frais d'émission d'un chèque de banque émis sur CCP | 12,00 € |
| Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur ⁽²⁾ | 10,50 € |
| Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ⁽²⁾ | 10,50 € |
| Chèques bancaires à destination ou en provenance de l'étranger | |
| Frais d'émission d'un chèque encaissé à l'étranger ⁽³⁾ | 20,00 € |
| Chèque étranger remis à l'encaissement ⁽⁴⁾ | 12,00 € |

(1) Les chèques sont crédités le lendemain de leur réception (J + 1 ouvré) par le Centre Financier teneur du compte. (2) La facturation des frais d'opposition se fait à l'acte d'opposition (quelle que soit l'opposition chèque, plaque de chèques, carnet...). (3) Émis en faveur d'un bénéficiaire ayant un compte à l'étranger. (4) + frais de correspondant variables selon les pays, avec un minimum de 12,50 €.

Avec la Formule de Compte⁽¹⁾, vous disposez des produits et services essentiels à la gestion de votre compte :

- pour régler vos achats : une carte de paiement au choix et un chéquier,
- pour protéger vos moyens de paiement⁽²⁾ : l'assurance Alliatys ou Alliatys Plus,
- pour suivre et gérer votre compte : un relevé de compte mensuel, en ligne ou par courrier ; l'accès à la gestion de vos comptes sur Internet et le service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois⁽³⁾),
- pour faire fructifier vos économies tout en les gardant disponibles : des livrets d'épargne⁽⁴⁾.

(1) La souscription du compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à acceptation du dossier par La Banque Postale. (2) Assurance dans les limites et conditions de la notice d'information Alliatys et Alliatys Plus. (3) Les trois premières alertes sont gratuites, ensuite chaque alerte est tarifée selon les conditions tarifaires en vigueur. (4) Ouverture(s) soumise(s) à conditions.

Formule de Compte

Cotisation par mois⁽¹⁾

Cotisation à une offre groupée de services

Formule de Compte

Compte individuel

| | | |
|--|-------------------------|--------------------|
| Formule de Compte Visa Infinite ⁽²⁾ | Alliatys Plus : 30,10 € | Alliatys : 29,00 € |
| Formule de Compte Visa Platinum ⁽²⁾ | Alliatys Plus : 19,20 € | Alliatys : 18,20 € |
| Formule de Compte Visa Premier ⁽²⁾ | | |
| - la première année ⁽³⁾ | Alliatys Plus : 6,25 € | Alliatys : 6,25 € |
| - les années suivantes..... | Alliatys Plus : 14,10 € | Alliatys : 13,00 € |
| Formule de Compte Visa Classic, débit immédiat ⁽⁴⁾ .. | Alliatys Plus : 7,03 € | Alliatys : 5,95 € |
| Formule de Compte Visa Classic, débit différé ⁽⁴⁾ | Alliatys Plus : 7,40 € | Alliatys : 6,30 € |
| Carte Réalys..... | Alliatys Plus : 5,74 € | Alliatys : 4,64 € |

Compte joint⁽⁵⁾

| | |
|---------------|----------|
| Alliatys Plus | Alliatys |
| + 0,75 € | + 0,50 € |

Offres jeunes

| | | |
|--------------------------------|-----------------------|------------------|
| 16-17 ans ⁽⁶⁾ | Alliatys Plus : -75 % | Alliatys : -75 % |
| 18-25 ans ⁽⁷⁾ | Alliatys Plus : -50 % | Alliatys : -50 % |

(1) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir et inclut les frais de tenue de compte. (2) À débit immédiat ou débit différé. (3) Valable à la première souscription ou pour une montée en gamme, une fois par client et par compte. (4) Ou Mastercard sur demande expresse du client. (5) Frais mensuels à ajouter aux tarifs de la Formule de Compte individuel. (6) Avantage tarifaire valable uniquement sur les tarifs Formule de Compte individuel avec Carte Visa Classic à débit immédiat. La Formule de Compte Jeunes souscrite avec la Carte Réalys est au même tarif que celle souscrite avec la Carte Visa Classic. (7) Avantage tarifaire sur le tarif compte individuel ou compte joint, valable pour les Formules avec Cartes Visa Classic et Visa Premier. La Formule de Compte Jeunes souscrite avec la Carte Réalys est au même tarif que celle souscrite avec la Carte Visa Classic. Pour les Cartes Visa Infinite et Platinum, voir les tarifs « Formules de Compte ».

À savoir

Avec la Formule de Compte, vous bénéficiez d'un découvert à taux préférentiel* et d'un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs** par trimestre maximum de :

- 6,00 € pour les clients détenteurs d'une Carte Visa Premier, Visa Platinum ou Visa Infinite,
- 3,00 € pour les clients âgés de 18 à 25 ans,
- 1,50 € pour les autres clients.

Par exemple, un seuil de non-perception d'intérêts débiteurs de 3,00 € par trimestre vous permet d'utiliser votre découvert à hauteur de 520,00 € durant 5 jours par mois sans frais.

* Sous réserve d'acceptation du dossier. Découvert à régulariser sous 30 jours, intérêts débiteurs selon taux en vigueur. ** Opération donnant lieu à un remboursement sur le compte.

Comptes Adispo, Badoo et Adésio⁽¹⁾Cotisation par mois⁽²⁾**Cotisation à une offre groupée de services****Compte Adispo Privilège**

| | Débit immédiat | Débit différé |
|--|----------------|---------------|
| CCP individuel avec Alliatys..... | 5,95 € | 6,30 € |
| CCP individuel avec Alliatys Plus..... | 7,03 € | 7,40 € |
| CCP joint avec Alliatys..... | 6,45 € | 6,80 € |
| CCP joint avec Alliatys Plus..... | 7,78 € | 8,15 € |

Compte Badoo

| | Débit immédiat | Débit différé |
|---|----------------|---------------|
| CCP individuel avec Carte Réalys..... | 3,89 € | - |
| CCP individuel avec Carte Visa Classic..... | 4,67 € | 5,13 € |
| CCP joint avec Carte Réalys..... | 4,34 € | - |
| CCP joint avec Carte Visa Classic..... | 4,84 € | 5,29 € |

Service Adésio..... 12,00 €/an

(1) Ces comptes et services ne sont plus commercialisés. (2) La perception de la cotisation est trimestrielle à terme à échoir.

Formule de Compte Simplicité

Cotisation par mois

Cotisation à une offre groupée de services**Formule de Compte Simplicité⁽¹⁾**..... 2,30 €⁽²⁾⁽³⁾

(1) Offre soumise à conditions. Accessible aux clients ne pouvant disposer d'un chéquier et/ou présentant des irrégularités de fonctionnement sur leur compte, sur proposition de La Banque Postale. (2) La perception de la cotisation est trimestrielle et à terme à échoir. (3) Soit 27,60 € par an.

À savoir

Avec la Formule de Compte Simplicité*, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture de compte,
- d'une Carte Réalys à autorisation systématique (consultation de votre compte lors de chaque utilisation de votre carte),
- d'un relevé de compte mensuel en ligne ou par courrier,
- de l'accès à la gestion de vos comptes sur Internet,
- du service d'Alertes Multimédia (3 alertes incluses par mois),
- de 2 chèques de banque par mois,
- de 4 virements SEPA (dont 1 virement permanent) par mois, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- des dépôts et retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- d'un changement d'adresse par an.

De plus, vos éventuels **frais d'incident sont réduits et plafonnés** :

- frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision et autres motifs : 9,00 € si l'opération est supérieure à 9,00 € ou facturation au montant de l'opération si celle-ci est inférieure ou égale à 9,00 €. Perception de frais plafonnée à 5 opérations par mois,
- frais de non-exécution de virement occasionnel ou permanent pour défaut de provision : 9,00 € si l'opération est supérieure à 9,00 € ou facturation au montant de l'opération si celle-ci est inférieure ou égale à 9,00 €,
- commission d'intervention : 4,00 €. Perception de frais plafonnée à 20,00 € par mois.

* La souscription du compte et de la délivrance des moyens de paiement sont soumises à l'acceptation du dossier par La Banque Postale.

Service Bancaire de Base

Service Bancaire de Base

Gratuit

À savoir

Avec le Service Bancaire de Base, vous disposez notamment :

- de l'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- d'un changement d'adresse par an,
- de la délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire,
- de la domiciliation de virements bancaires,
- de l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- de l'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- des paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- des dépôts et des retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- d'une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise,
- de deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- de la réalisation des opérations de caisse.

Source : Article D312-5-1 du Code monétaire et financier

Commission d'intervention

| | |
|--|---------------------------------|
| Commission d'intervention ⁽¹⁾ | 6,90 €/opération |
| Avec la Formule de Compte Simplicité ou le Service Bancaire de Base | 4,00 €/opération ⁽²⁾ |

(1) Perception plafonnée à 20,70 € par jour et 75,90 € par mois. (2) Perception de frais plafonnée à 20,00 € par mois.

Glossaire CCSF*

Définition de la commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

* Comité consultatif du secteur financier.

Opérations particulières

| | |
|--|------------------------|
| Frais par saisie ⁽¹⁾ attribution | 100,00 € |
| Frais par avis à tiers détenteur | 100,00 € |
| Frais par opposition à tiers détenteur | 100,00 € |
| Frais par opposition administrative | 10,00 % ⁽²⁾ |

(1) Saisie conservatoire, saisie attribution, saisie à tiers détenteur. (2) % applicable au montant de la créance due au Trésor. Perception plafonnée à 100 € par opposition administrative.

Incidents de paiement

| | |
|---|------------------------|
| Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁽¹⁾ | 6,00 € |
| Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque en cas d'utilisation abusive | 30,00 € |
| Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾ | |
| Chèque ≤ à 50 € | 28,50 € |
| Chèque > à 50 € | 45,00 € |
| Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision/TIP SEPA impayé et autres motifs ⁽³⁾ | |
| Opération ≤ à 14,00 € | Montant de l'opération |
| Opération > à 14,00 € | 14,00 € |

(1) Frais non perçus en cas de rejet de chèque. (2) Chèque rejeté pour défaut ou insuffisance de provision. Perception de frais plafonnée à 5 rejets de chèque pour une même interdiction bancaire. (3) Perception de frais plafonnée à 18 opérations par mois.

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision

| | |
|-----------------------------|------------------------|
| Opération ≤ à 14,00 € | Montant de l'opération |
| Opération > à 14,00 € | 14,00 € |

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

| | |
|-----------------------------|------------------------|
| Opération ≤ à 14,00 € | Montant de l'opération |
| Opération > à 14,00 € | 14,00 € |

Frais de non-exécution de mandat international* pour défaut de provision

| | |
|-----------------------------|------------------------|
| Opération ≤ à 14,00 € | Montant de l'opération |
| Opération > à 14,00 € | 14,00 € |

Avec la Formule de Compte Simplicité :

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision/TIP SEPA impayé et autres motifs⁽⁴⁾

| | |
|----------------------------|------------------------|
| Opération ≤ à 9,00 € | Montant de l'opération |
| Opération > à 9,00 € | 9,00 € |

Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision

| | |
|----------------------------|------------------------|
| Opération ≤ à 9,00 € | Montant de l'opération |
| Opération > à 9,00 € | 9,00 € |

Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision

| | |
|----------------------------|------------------------|
| Opération ≤ à 9,00 € | Montant de l'opération |
| Opération > à 9,00 € | 9,00 € |

Frais de non-exécution de mandat international* pour défaut de provision

| | |
|----------------------------|------------------------|
| Opération ≤ à 9,00 € | Montant de l'opération |
| Opération > à 9,00 € | 9,00 € |

⁽⁴⁾ Perception de frais plafonnée à 5 opérations par mois.

* Mandat Ordinaire International et Mandat Express International.

À savoir

Le forfait de frais par chèque rejeté comprend : les frais d'impayés, la lettre d'injonction, la lettre d'information préalable pour chèque non provisionné, le blocage de la provision, l'établissement du certificat de non-paiement, la déclaration Banque de France, la commission d'intervention et les frais d'envoi en recommandé.

Retrouvez les taux d'usure sur tresor.economie.gouv.fr/seuils-de-lusure.fr
(coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

Facilités de caisse et/ou découvert

| | |
|--|-------------------------|
| Mise en place et gestion du découvert autorisé ... | Gratuit |
| Taux d'intérêts débiteurs⁽¹⁾ | 15,00 % |
| Avec la Formule de Compte ⁽²⁾ , Adispo et Bagoo.... | 14,00 % |
| Découvert non autorisé⁽³⁾ ou dépassement de découvert autorisé (en montant et/ou en durée) | 16,00 % |
| Minimum forfaitaire des intérêts débiteurs⁽⁴⁾ | 1,50 €/trimestre |

Le découvert autorisé est à régulariser sous 30 jours.

(1) Taux nominal annuel, susceptible de modification. Pour information, l'utilisation d'un découvert de 1 500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 15,00 %, correspond à un TAEG de 16,20 %. L'utilisation d'un découvert de 1 500,00 € pendant une durée de 30 jours avec un taux nominal annuel de 14,00 % correspond à un TAEG de 15,00 %. (2) À l'exception des Formules de Compte Jeunes 16-17 ans et Simplicité. (3) Taux nominal annuel, susceptible de modification. (4) Non compris dans le TAEG.

À savoir

- Avec la Formule de Compte*, vous bénéficiez de conditions privilégiées : taux préférentiel et seuils de non-perception d'intérêts débiteurs.
- Le minimum forfaitaire des intérêts débiteurs correspond au montant minimum de perception des intérêts débiteurs dû suite à l'utilisation de votre découvert autorisé. Si le montant de vos intérêts débiteurs dû sur le trimestre est inférieur ou égal à 1,50 €, un minimum forfaitaire des intérêts débiteurs de 1,50 € vous sera facturé.
Par exemple, si vous utilisez votre découvert à hauteur de 245,00 € durant 5 jours par mois**, le minimum forfaitaire des intérêts débiteurs sera perçu.

* La souscription du compte et la délivrance des moyens de paiement sont soumises à acceptation du dossier par La Banque Postale. ** Sur la base d'un taux nominal annuel de 15,00 %, soit un TAEG de 16,10 %.

Crédits à la consommation⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Prêts personnels (Auto, Travaux, Projet, 2en1)

| | |
|--|------------------------------|
| Taux..... | Nous consulter |
| Frais de dossier (1 % du montant du prêt) ⁽²⁾ | min. 20,00 € - max. 140,00 € |

Prêt personnel Intérimaire

| | |
|--|-----------------------------|
| Taux..... | Nous consulter |
| Frais de dossier (0,5 % du montant du prêt)..... | min. 20,00 € - max. 50,00 € |

Regroupement de crédits

| | |
|--|------------------------------|
| Taux..... | Nous consulter |
| Frais de dossier (1 % du montant du prêt)..... | min. 40,00 € - max. 180,00 € |

Prêt personnel Étudiant et Apprenti

| | |
|-----------------------|----------------|
| Taux..... | Nous consulter |
| Frais de dossier..... | Gratuit |

Prêt permis à un euro par jour

| | |
|---|----------------|
| Taux..... | 0 % |
| Les intérêts de ce prêt sont pris en charge par l'État. | |
| Frais de dossier..... | Gratuit |

Crédit renouvelable

| | |
|---|----------------|
| Taux..... | Nous consulter |
| Frais de dossier..... | Gratuit |
| Activation et désactivation de l'Option Extension | Gratuit |
| Souscription ou résiliation de l'Option Crédit ⁽³⁾ | Gratuit |

(1) Tarifs applicables aux crédits à la consommation commercialisés par La Banque Postale Financement et distribués par La Banque Postale ainsi qu'aux Prêts personnels Travaux de La Banque Postale relevant du régime des crédits à la consommation. (2) L'Eco-Prêt à Taux Zéro commercialisé par La Banque Postale sur le financement de travaux est exonéré de frais de dossier. (3) L'Option Crédit est compatible avec les Cartes Visa Classic, Visa Classic associée au programme Western Union, Visa Premier, Visa Platinum et Visa Infinite et doit être associée à un Crédit Renouvelable souscrit auprès de La Banque Postale Financement.

Autres⁽⁴⁾

| | |
|---|-----------------------|
| Indemnités de remboursement anticipé | Conditions du contrat |
| Modification de mensualité ou de période d'amortissement | 30,00 € par demande |

(4) Hors prêts réglementés.

À savoir

Quel que soit votre projet (études, permis de conduire, achat de véhicule, travaux...) ou pour regrouper vos crédits, découvrez notre gamme de prêts à la consommation* et leurs assurances facultatives pour vous protéger ainsi que vos proches.

* Offre réservée aux particuliers après étude et acceptation du dossier par La Banque Postale Financement. Vous disposez d'un délai légal de rétractation de 14 jours calendaires révolus.

Crédit immobilier

| | |
|---|---|
| Taux | Nous consulter |
| Frais de dossier par prêt⁽¹⁾ | |
| Prêt amortissable (Habitat et Conventionné) | 0,8 % du montant du prêt (min. 100,00€ - max. 1 000,00€) |
| Prêt Relais, Prêt In Fine | 1 % du montant du prêt (min. 100,00€ - max. 1 000,00€) |
| Prêts réglementés (PAS, PEL, CEL, PPL, PTZ) | Gratuit |
| Frais et prestations | |
| Renégociation ⁽²⁾ | 1 % du capital |
| Minimum | 150,00 € |
| Modulation d'échéance | Conditions du contrat |
| Indemnités de remboursement anticipé | Conditions du contrat |
| Décompte de remboursement | Gratuit |
| Changement de compte à débiter | 60,00 € |
| Frais d'avis de valeur | 290,00 € |
| Duplicata ⁽³⁾ | 15,00 € |
| Attestation diverse dans le cadre d'un prêt immobilier | 15,00 € |
| Avenant au contrat de prêt immobilier (hors renégociation) | 250,00 € |
| Mainlevée de garantie/Radiation d'hypothèque | 40,00 € |

(1) Dans les offres constituées de plusieurs prêts, les frais sont plafonnés à 1 250,00 €. (2) Hors prêts réglementés (à l'exception des Prêts Conventionnés/PAS). (3) Dont la réédition du tableau d'amortissement et le double du contrat de prêt.

À savoir

La Banque Postale vous propose une gamme de prêts immobiliers*. Nos conseillers vous aideront à trouver les solutions les mieux adaptées à vos besoins. N'hésitez pas à les consulter pour plus d'informations, y compris sur les Assurances emprunteurs de La Banque Postale (Assurance Décès - Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale, Perte d'Emploi).

* Offre réservée aux particuliers, après étude et acceptation définitive du dossier par le prêteur, La Banque Postale. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter les propositions d'offre de prêt qui vous sont faites. Toute vente ou construction est subordonnée à l'obtention du (des) prêt(s) sollicité(s). En cas de non-obtention de ce(s) prêt(s), le demandeur sera remboursé par le vendeur des sommes qu'il aura versées.

Épargne bancaire

Comptes d'épargne

Pour une épargne disponible

- Livret A
- Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS)
- Livret d'Épargne Populaire
- Livret Jeune Swing
- Compte sur Livret

Pour préparer un projet immobilier

- Compte Épargne Logement
- Plan Épargne Logement

Pour un rendement garanti à échéance⁽¹⁾

- Compte à Terme Toniciel Séquence
- Compte à Terme Toniciel Croissance

Cartes et services sur compte d'épargne

Services d'épargne automatique

| | |
|--|------------|
| Régulys..... | Gratuit |
| C.CéPargne..... | 9,00 €/an |
| Service Intérêts Solidaires..... | Gratuit |
| Cartes de retrait | |
| Cotisation Carte Épargne (Livret A, LDDS, LEP).... | Gratuit |
| Cotisation Carte Swing..... | Gratuit |
| Cotisation Carte Swing Internationale ⁽²⁾ | 12,50 €/an |
| Renouvellement anticipé de carte de retrait..... | 13,50 € |
| Rédédition de code confidentiel de carte de retrait... | 5,90 € |

Opérations exceptionnelles

Frais d'émission d'un chèque de banque

| | |
|--|---------|
| - Montant ≤ à 1 000,00 €..... | Gratuit |
| - Montant > à 1 000,00 € ⁽³⁾ | 12,00 € |
| - Sur Livret A et établi au nom du titulaire ⁽⁴⁾ | Gratuit |
| Retrait d'espèces en bureau sans émission de chèque ⁽⁵⁾ | 15,00 € |
| Frais par transfert ⁽⁶⁾ d'un CEL, PEL, PEP ou LEP..... | 55,00 € |

(1) Commercialisation en fonction des conditions de marché. (2) La souscription n'est plus possible depuis le 01/12/2011. (3) Sur Livret A et établi au nom d'un tiers ou sur tout autre livret d'épargne. (4) Ou de son représentant légal, ou de son mandataire. (5) Retrait d'espèces au-delà de la limite des droits à retrait autorisés en dehors de son bureau de poste. Sauf Livret A : gratuit. (6) Vers un autre établissement financier.

Assurance vie

À savoir

Pour pouvoir répondre à vos différents projets tels que la préparation de la retraite, la constitution ou valorisation d'un capital, la perception de revenus ou la transmission d'un patrimoine, nous disposons d'une gamme de contrats d'assurance vie accessibles et personnalisables : **Solésio Vie**, **Vivaccio** et **Cachemire 2**. Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur labanquepostale.fr*, rubrique "Épargne".

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Placements financiers⁽¹⁾

Achat et vente sur valeurs cotées (ou valorisées) exclusivement en euros sur le marché domestique⁽²⁾

Organismes de Placement Collectif (OPC)⁽³⁾ et Organismes de Placement Collectif en Immobilier (OPCI)

Le prix de souscription et de rachat d'OPC (SICAV ou FCP) tient compte des frais d'entrée et de sortie éventuellement applicables. Leur pourcentage maximum figure dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) ou, à défaut, dans le prospectus simplifié ou, à défaut, dans la notice d'information remise au souscripteur.

OPC (SICAV et FCP) (autres établissements)..... 26,00 €
(en plus de la commission propre par ordre de souscription⁽⁴⁾
aux OPC (SICAV ou FCP) concernés)

Organismes de Placement Collectif (OPC) et Organismes de Placement Collectif en Immobilier (OPCI) : rémunération de La Banque Postale sur les frais de gestion

La Banque Postale peut être amenée à percevoir une partie des frais de gestion de l'OPC sous forme de rétrocessions, en rémunération du service de conseil en investissement qu'elle vous fournit sur la durée. Vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur ces rémunérations.

Autres valeurs mobilières (frais de négociation)

| | Internet | 3639 ⁽⁵⁾ | Bureau de poste |
|---|----------|---------------------|-----------------|
| Taux de commission | | | |
| Actions et obligations | | | |
| - ordre jusqu'à 10 000,00 €..... | 0,55 % | 1,10 % | 1,47 % |
| - ordre de plus de 10 000,00 €..... | 0,55 % | 0,84 % | 1,00 % |
| Minimum de perception par ordre | | | |
| Actions et obligations..... | 8,40 € | 11,50 € | 15,50 € |
| Droits de souscription..... | 4,00 € | 4,40 € | 6,20 € |
| Bons de souscription..... | - | 4,40 € | 6,20 € |
| Service de règlement différé⁽⁶⁾ (SRD) | | | |
| Sur les seuls ordres d'achats (en % du montant prorata temporis) | 0,42 % | 0,65 % | - |
| Ordre modifié ou annulé | | | |
| à la demande du client | Gratuit | 4,30 € | 4,30 € |

À savoir

Dès 2018, une information préalable à la souscription vous sera fournie sur le pourcentage et le montant des frais liés à votre investissement.

Opérations de gestion courante sur titres

Encaissement de coupons, remboursement de titres

Gratuit

(y compris : surveillance des tirages d'amortissement, souscription aux emprunts placés par La Banque Postale et aux augmentations de capital de sociétés déjà introduites sur le marché domestique⁽²⁾)

(1) Certaines opérations peuvent être soumises à une taxe sur les transactions financières au taux de 0,3 % (taux en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2017). Pour plus d'informations renseignez-vous auprès de votre conseiller. (2) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (3) Les OPC (Organismes de Placement Collectifs) regroupent les OPCVM et les FIA (fonds d'investissement alternatifs). Les FIA sont des fonds qui ne relèvent pas de la Directive OPCVM IV mais de la Directive AIFM. (4) Y compris le réinvestissement des coupons.(5) Service 0,15 €/min + prix d'un appel. (6) En plus des taux de commission sur actions ci-dessus.

| | |
|---|----------------|
| Commission annuelle pour gestion de titres nominatifs purs sur PEA, sur PEA PME-ETI (par valeur) | 43,00 € |
| Opération sur titres non cotés (par ligne) | 50,00 € |
| Mise en nominatif pur (par ligne) | 15,00 € |
| Transfert de compte-titres vers un autre établissement financier | |
| Par ligne..... | 7,00 € |
| Minimum par compte-titres ordinaire, PEA, PEA PME-ETI | 65,00 € |
| Droits de garde annuels sur compte-titres OPC (SICAV et FCP) et OPCI du Groupe La Banque Postale⁽¹⁾ et FCPI, FIP, SOFICA commercialisés par La Banque Postale | Gratuit |
| Autres valeurs | |
| - Droit fixe sur valeurs gérées | |
| • titres cotés sur le marché domestique ⁽²⁾ | 4,00 €/ligne |
| • titres cotés à l'étranger (hors marché domestique) | 20,00 €/ligne |
| • titres non cotés | 4,00 €/ligne |
| - Droit variable sur valeur du portefeuille au 31/12 | |
| • jusqu'à 50 000,00 € | 0,210 % |
| • pour la partie entre 50 000,01 € et 100 000,00 € | 0,113 % |
| • pour la partie dépassant 100 000,00 € | 0,060 % |
| - Minimum de perception par portefeuille | 28,00 € |
| Frais de tenue de compte-titres (ordinaire, PEA, PEA PME-ETI)⁽³⁾ | |
| Par compte-titres détenu (droits de garde non inclus) | 8,50 € |
| Opérations de gestion courante sur titres cotés à l'étranger (hors marché domestique) | |
| Encaissement de coupons et remboursement de titres | Gratuit |
| Mise en nominatif pur (par ligne) | 70,00 € |
| Autres services sur compte-titres (cotisation annuelle) | |
| Régulys (souscriptions programmées) | Gratuit |
| Régulys Bourse (souscriptions programmées)..... | Gratuit |
| Plan Bourse Primiel (pour les contrats souscrits avant le 24 mars 2016) | |
| Assurance moins-values en cas de coup dur et sécurisation des gains latents | 13,00 € |
| Assurance moins-values en cas de coup dur seule | 20,00 € |
| Sécurisation des gains latents seule | 20,00 € |
| Plan Bourse Primiel (pour les contrats souscrits à partir du 24 mars 2016) | |
| Assurance moins-values en cas de coup dur, sécurisation des gains latents et Regulys Bourse. | 13,00 € |
| Sécuralys Bourse | |
| (sécurisation des gains latents dans le PEA) | 22,00 € |
| Assurance moins-values en cas de coup dur | 20,00 € |

(1) La Banque Postale Asset Management, Tocqueville Finance et AEW Ciloger. (2) Euronext Paris, Euronext Bruxelles et Euronext Amsterdam. (3) Prélèvements une fois par an sur votre CCP en début d'année civile suivante si le compte-titres (ordinaire, PEA, PEA PME-ETI) comporte au moins une ligne valeur au 31 décembre de l'année précédente.

À savoir

La Banque Postale vous propose également une offre de courtage en ligne par le biais de sa filiale EasyBourse : accédez simplement aux produits et services correspondant à vos besoins, et bénéficiez d'une tarification adaptée à votre activité en bourse. Rendez-vous sur www.easybourse.com*

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

À savoir

Pour vous protéger, protéger vos proches, vos moyens de paiement ou vos biens, La Banque Postale vous propose une gamme complète de produits d'assurance. Parlez-en à votre conseiller ou rendez-vous sur labanquepostale.fr*, rubrique « Assurances et prévoyance ».

* Coût de connexion selon le fournisseur d'accès.

Assurances liées aux comptes

Cotisation par an

Cotisation à une offre d'assurance des moyens de paiement (perte ou vol)

| | Compte individuel | Compte joint |
|------------------------------------|-------------------|--------------|
| Alliatys..... | 24,00 € | 30,00 € |
| Alliatys Plus | 37,00 € | 46,00 € |
| Alliatys Plus Option Enfants | 46,00 € | 55,00 € |

Assurances de biens

Assurance Auto
Assurance Habitation
Assurance des appareils nomades
Assurance Extension de garantie
Protection juridique

Nous consulter
pour devis

Assurances de personnes

Prévoyance

Assurance accidents de la vie privée :

Prévalys Accidents de la Vie, Forfaitys Accidents

Assurance décès : Avisys Protection Famille, Prémunys

Accidents, Sérénia, Futurys, Séralys Premiers Frais

Assurance dépendance : Forfait Autonomie de La Banque Postale, Assurance Autonomie de La Banque Postale

Assurance obsèques : Solution Obsèques de La Banque Postale

Santé

Complémentaire Santé

Aide à la complémentaire santé : Oui Santé

Assurance maladies graves : Assurance Coups Durs Santé

Nous consulter
pour devis

Nous consulter
pour devis

Succession

| | |
|---|------------------------------|
| Frais d'adhésion "Mandat Sérénité" | 195,00 € |
| Frais d'adhésion "Perspective Transmission" ⁽¹⁾ | 70,00 € |
| Frais d'ouverture de dossier ⁽²⁾ | 10,00 € |
| Frais de traitement du dossier de succession⁽³⁾ | |
| Jusqu'à 500,00 € | Gratuit |
| De 500,01 € à 11 000,00 € | |
| + frais variables sur les encours ⁽⁴⁾ détenus..... | 2,00 % |
| De 11 000,01 € à 25 000,00 € | 150,00 € |
| + frais variables sur les encours ⁽⁴⁾ détenus..... | 0,60 % |
| Au-dessus de 25 000,00 € | 185,00 € |
| + frais variables sur les encours ⁽⁴⁾ détenus..... | 0,60 % |
| | dans la limite de 780,00 € |
| Frais annuels de traitement du dossier de succession de plus d'un an | 75,00 €⁽⁵⁾ |

(1) Y compris un Mandat Sérénité lors du décès du souscripteur. (2) Exonération des frais d'ouverture pour les dossiers de 0 à 500,00 €. (3) Commission de gestion de dossier perçue à l'édition de l'actif successoral en fonction du montant des actifs détenus à La Banque Postale. (4) Le montant des encours détenus conjointement étant comptabilisé pour moitié. (5) Montant plafonné au maximum à 30,00 € par compte de dépôt inactif.

Mandats Cash : France métropolitaine, Guadeloupe, Guyane, Mayotte, Martinique, Réunion, Saint-Pierre et Miquelon, Andorre, Monaco.

| | Ordinaire | Urgent |
|-------------------------------|-----------|---------|
| Jusqu'à 50,00 €..... | 6,00 € | 12,00 € |
| De 50,01 € à 100,00 €..... | 7,50 € | 12,00 € |
| De 100,01 € à 200,00 €..... | 9,50 € | 13,00 € |
| De 200,01 € à 400,00 €..... | 13,00 € | 15,00 € |
| De 400,01 € à 750,00 €..... | 18,00 € | 20,00 € |
| De 750,01 € à 1 500,00 €..... | 21,00 € | 23,00 € |

Mandats internationaux (y compris TOM)⁽¹⁾

| | Internet ⁽²⁾⁽³⁾ | Bureau de poste Mandats en euros dans l'Union Européenne | Bureau de poste (Autres mandats) |
|-------------------------------|----------------------------|--|----------------------------------|
| Jusqu'à 50,00 €..... | 3,00 € | 6,00 € | 4,00 € |
| De 50,01 € à 100,00 €..... | 3,00 € | 7,50 € | 5,00 € |
| De 100,01 € à 200,00 €..... | 5,00 € | 9,50 € | 7,50 € |
| De 200,01 € à 400,00 €..... | 9,00 € | 13,00 € | 11,00 € |
| De 400,01 € à 750,00 €..... | 12,00 € | 18,00 € | 15,00 € |
| De 750,01 € à 1 500,00 €..... | 15,00 € | 21,00 € | 19,00 € |
| Au-delà de 1 500,00 €..... | 19,00 € | 24,00 € | 24,00 € |

(1) Mandat Express International, Mandat Ordinaire International, Mandat de Versement sur Compte.

(2) Mandat Express International uniquement. (3) Dans la limite des plafonds autorisés.

Transferts d'argent Western Union

Prix standard du service⁽¹⁾

| | Internet ⁽²⁾ | Bureau de poste |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------|
| De 0,00 € à 30,00 €..... | 4,90 € | 4,90 € |
| De 30,01 € à 50,00 €..... | 4,90 € | 8,50 € |
| De 50,01 € à 100,00 €..... | 8,90 € | 15,00 € |
| De 100,01 € à 150,00 €..... | 14,00 € | 19,00 € |
| De 150,01 € à 200,00 €..... | 19,00 € | 19,00 € |
| De 200,01 € à 300,00 €..... | 25,00 € | 25,00 € |
| De 300,01 € à 400,00 €..... | 32,00 € | 32,00 € |
| De 400,01 € à 500,00 €..... | 36,00 € | 36,00 € |
| De 500,01 € à 750,00 €..... | 40,00 € | 40,00 € |
| De 750,01 € à 1 000,00 €..... | 48,00 € | 48,00 € |
| De 1 000,01 € à 1 500,00 €..... | 56,00 € | 56,00 € |
| De 1 500,01 € à 2 000,00 €..... | 64,00 € | 64,00 € |
| Au-delà de 2 000,00 €..... | 3,20 % du montant | 3,20 % du montant |

(1) Tarifs valables pour tout transfert d'argent hors zones spécifiques (Zone Euro, Afrique sub-saharienne, Maghreb, Vietnam, Chine, Turquie, Asie du Sud, Amérique Latine, Philippines). Pour connaître la tarification vers ces pays, adressez-vous à votre bureau de poste. (2) Dans la limite des plafonds autorisés.

Autres services

| | Mandat Cash | Mandat international et Western Union |
|---|-------------|---------------------------------------|
| Attestation de paiement..... | 3,90 € | - |
| Mandat payable en main propre..... | - | 1,00 € |
| Demande de situation..... | 1,80 € | 2,80 € |
| Demande de remboursement..... | 12,80 € | 15,00 € |
| Frais de gestion d'un transfert périmé..... | 6,00 €/an | |

Opérations de change

| | |
|---|--------------------------------|
| Achat et vente de billets étrangers ⁽¹⁾ | Cours de change ⁽²⁾ |
| + Commission forfaitaire pour client non détenteur d'un CCP | 5,50 € |

(1) En bureau de poste, hors commande de devises en ligne. (2) Cours de change affiché dans les bureaux de poste habilités.

Versements d'espèces sur le CCP d'un tiers
(Personne Morale exclusivement)

Mandat Compte

| | |
|--|---------|
| Jusqu'à 100,00 € | 4,90 € |
| De 100,01 € à 200,00 € | 5,90 € |
| De 200,01 € à 500,00 € | 7,30 € |
| De 500,01 € à 1 000,00 € | 9,70 € |
| De 1 000,01 € à 2 000,00 € | 13,90 € |
| Au-dessus de 2 000,00 € par fraction de 1 000,00 € | +1,90 € |

Autres opérations et services

Frais de recherche de documents⁽¹⁾

| | |
|---|---------------|
| Recherche simple ⁽²⁾⁽³⁾ | 14,50 € |
| Édition de duplicata ⁽⁴⁾ | 9,00 € |
| Retour de courrier (client inconnu à l'adresse) | 7,50 € |

(1) Sur les 10 dernières années. (2) Dont communication du solde à une date antérieure. (3) En cas de recherches importantes, complexes ou pour des opérations ou documents de plus d'un an, facturation en fonction du temps écoulé, devis possible. (4) Relevé de compte, copie de chèque ou document antérieurement émis par la banque.

Paiement de factures

| | |
|--|-------------------------------------|
| Paiement de factures avec code à barres | Maximum 5,00 €⁽¹⁾ |
|--|-------------------------------------|

(1) Selon la prise en charge par le créancier.

Si le client souhaite déposer une réclamation, il peut s'adresser à son bureau de poste ou contacter le Centre financier, par courrier à l'adresse figurant dans ses relevés de compte, par mail sécurisé à partir de son Espace Client sur le site labanquepostale.fr, par téléphone au numéro non surtaxé figurant dans ses relevés de compte ou le Service Après-Vente de La Banque Postale au 09 69 39 99 98 (appel non surtaxé).

La Banque Postale s'engage à répondre dans les meilleurs délais et au plus tard sous 10 jours ouvrables à partir de la réception de la réclamation.

En cas de désaccord avec la réponse apportée, le client peut déposer un recours à l'adresse suivante :

La Banque Postale - Service Relation Clientèle
11 rue Bourseul - 75900 Paris Cedex 15

Si aucune solution n'a pu être trouvée avec le Service Relation Clientèle, le client peut saisir gratuitement le Médiateur de La Banque Postale à l'adresse suivante :

Monsieur Le Médiateur de La Banque Postale
115 rue de Sèvres – Case Postale G009
75275 Paris Cedex 06
ou sur le site Internet : www.laposte.fr/mediateurdugroupe

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre de la Charte de la Médiation disponible auprès de La Banque Postale, dans les Centres financiers et dans les bureaux de poste. Le Médiateur facilitera la recherche d'une solution amiable.

Pour tout litige relatif à ses services d'investissement, le client peut également saisir le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers à l'adresse suivante :

Le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02
ou sur le site Internet : www.amf-france.org

En application de l'article L. 612-2 du Code de la consommation, dès lors que le client a saisi l'un des deux médiateurs, il ne peut plus saisir l'autre.

En cas de souscription en ligne d'un produit ou service, le client peut également recourir à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (RLL) à l'adresse :

<http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

La Banque Postale - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 4 046 407 595 €. Siège social : 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - 421 100 645 RCS Paris. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424.

La Banque Postale Financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 2 200 000 € - Siège social : CS 40014, 1 avenue François Mitterrand 93212 La Plaine Saint-Denis CEDEX - RCS Bobigny 487 779 035 - Code APE 6492Z. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 09 051 330.

La Banque Postale Asset Management - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 5 368 107,80 € - Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - 344 812 615 RCS Paris.

La Banque Postale Prévoyance - S.A. au capital de 5 202 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 10 place de Catalogne 75014 Paris - 419 901 269 RCS Paris.

Vivaccio, Cachemire 2 et Solesio Vie sont des contrats d'assurance de groupe sur la vie souscrits par La Banque Postale auprès de CNP Assurances - S.A. au capital de 686 618 477 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 4 place Raoul Dautry 75716 Paris CEDEX 15 - Tél : 01 42 18 88 88 - www.cnp.fr - 341 737 062 RCS Paris.

La Banque Postale Assurances IARD - S.A. au capital de 52 140 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - RCS Paris 493 253 652.

Allianz IARD - S.A. au capital de 991 967 200 € - Entreprise régie par le Code des assurances dont le siège social est situé : 1 cours Michelet CS 30051 - 92076 Paris La Défense CEDEX - 542 110 291 RCS Nanterre.

Groupama Protection Juridique - S.A. au capital de 1 550 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 14-16 rue de la République 92800 Puteaux - 321 776 775 RCS Nanterre.

EasyBourse - S.A.S. au capital de 5 800 000 € - Entreprise d'investissement, filiale de La Banque Postale - Siège social : 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - 484 014 410 RCS Paris.

La Banque Postale Assurance Santé - S.A. au capital social de 3 336 000 € - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège Social : 115 rue de Sèvres 75275 Paris CEDEX 06 - 440 165 041 RCS Paris.

Tocqueville Finance - S.A. au capital de 2 415 825 € - Société de gestion de portefeuille - Siège social : 34 rue de la Fédération 75015 Paris - 381 652 072 RCS Paris - Agrément AMF n° GP 91-12- Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 035 215.

AEW Ciloger - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital social de 450 000 € - Siège social : 43/47 avenue de la Grande Armée 75116 PARIS - 329 255 046 RCS Paris.

Cette plaquette tarifaire est également disponible, ainsi que les glossaires des opérations bancaires courantes élaborés sous l'égide du Comité consultatif du secteur financier sur labanquepostale.fr (coût de connexion selon le fournisseur d'accès).

Ce document a été imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement, conformément à nos engagements de banque responsable et respectueuse de notre environnement.



BANQUE ET CITOYENNE